

Livret du délégué de classe

NOM Prénom du délégué :

Mon suppléant :

Mon camarade délégué :

Ma classe :

Mon professeur principal :



Collège Roland GARROS
St Germain Les Arpajon



Félicitations !



Tu as été élu **délégué de classe** il y a quelque temps. Tes camarades t'ont choisi pour les **représenter** au sein de l'établissement.

Tout au long de l'année, en binôme avec ton autre camarade élu, vous allez être les **intermédiaires** entre la classe et les adultes. Cette tâche constitue une réelle **responsabilité** dans laquelle tu as choisi de **t'engager** en acceptant ton mandat de délégué de classe.

Cependant, même si cette tâche est complexe, elle est aussi et surtout très **enrichissante**. Elle te permettra de faire l'expérience de la **représentation démocratique**. Tu vas pouvoir développer des compétences particulières comme par exemple apprendre à parler devant un grand nombre d'adultes, défendre des idées, apprendre à écouter, à transmettre une information, etc.



Un délégué : à quoi ça sert ?



Confiance

Si tu as été élu(e) délégué(e) de ta classe, c'est que tes camarades ont décelé en toi les qualités requises pour les représenter, pour parler en leur nom.

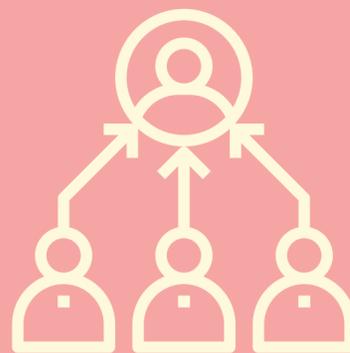
Cet acte de confiance porte un nom : c'est la délégation ; et cette délégation de pouvoirs est un véritable contrat passé entre les élèves et leurs délégués.



Représentation

Etre élu(e) représente une responsabilité envers les électeurs et l'engagement d'être le représentant de chacun d'eux en même temps que le porte-parole de la classe entière.

Par votre voix, c'est donc l'ensemble des élèves qui prend la parole.



La consultation

Pour être un représentant crédible auprès des adultes, il vous faut prendre l'avis de vos camarades, les interroger sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Pour exercer pleinement votre mandat, il faut un engagement sincère associé à une consultation avec tes camarades.



Je suis délégué(e)...

Je suis ...

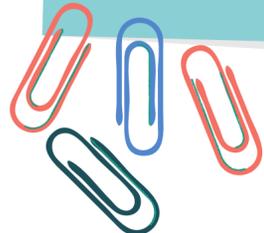


- J'ai été élu par mes camarades en début d'année.
- Je suis le porte-parole de ma classe.
- Je diffuse les informations.
- Je représente toute la classe.
- Je participe au conseil de classe

Je ne suis pas...



- Le chef de ma classe.
- Quelqu'un qui ne parle que pour lui.
- En conseil de classe, je ne suis pas l'avocat
- Celui qui accompagne à l'infirmerie ou bureau de la C.P.E.
- Le distributeur ou ramasseur de papier.



En résumé, un délégué compétent..

Volontaire, motivé, le délégué est un informateur qui collecte et diffuse l'information, un interlocuteur pour ses camarades et l'ensemble des personnels du collège, un animateur de sa classe et dans le collège, un intervenant au conseil de classe et à l'assemblée générale des délégués, un responsable qui rend compte à sa classe des réunions auxquelles il a participé, des propositions et des projets en cours

Favorise le dialogue
avec l'ensemble de sa
classe: c'est un
animateur



Représente la
classe : il est
porte-parole

Aide et conseille
les élèves : c'est
un médiateur

Dialogue avec les
adultes du collège:
c'est un relais



Transmettre une information

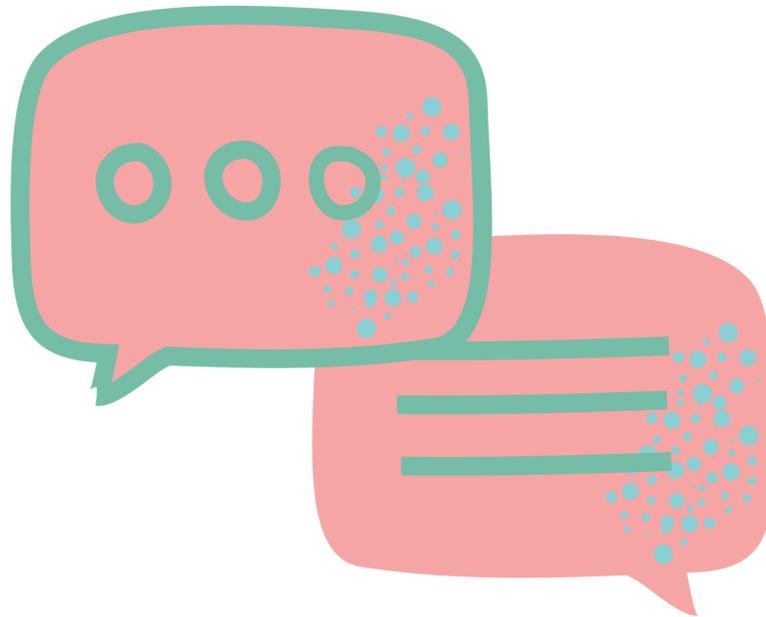
Transmission orale



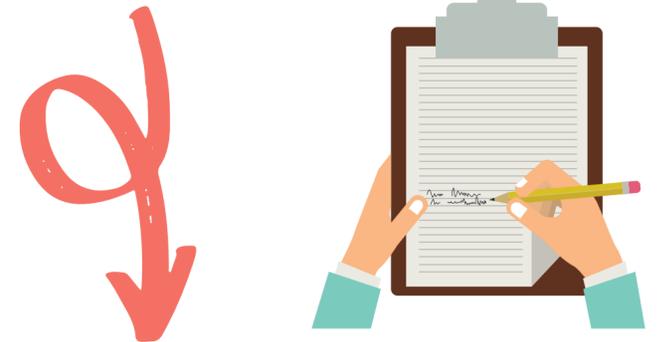
Rapide et direct



Déformation et
oubli d'éléments de
l'information



Transmission écrite



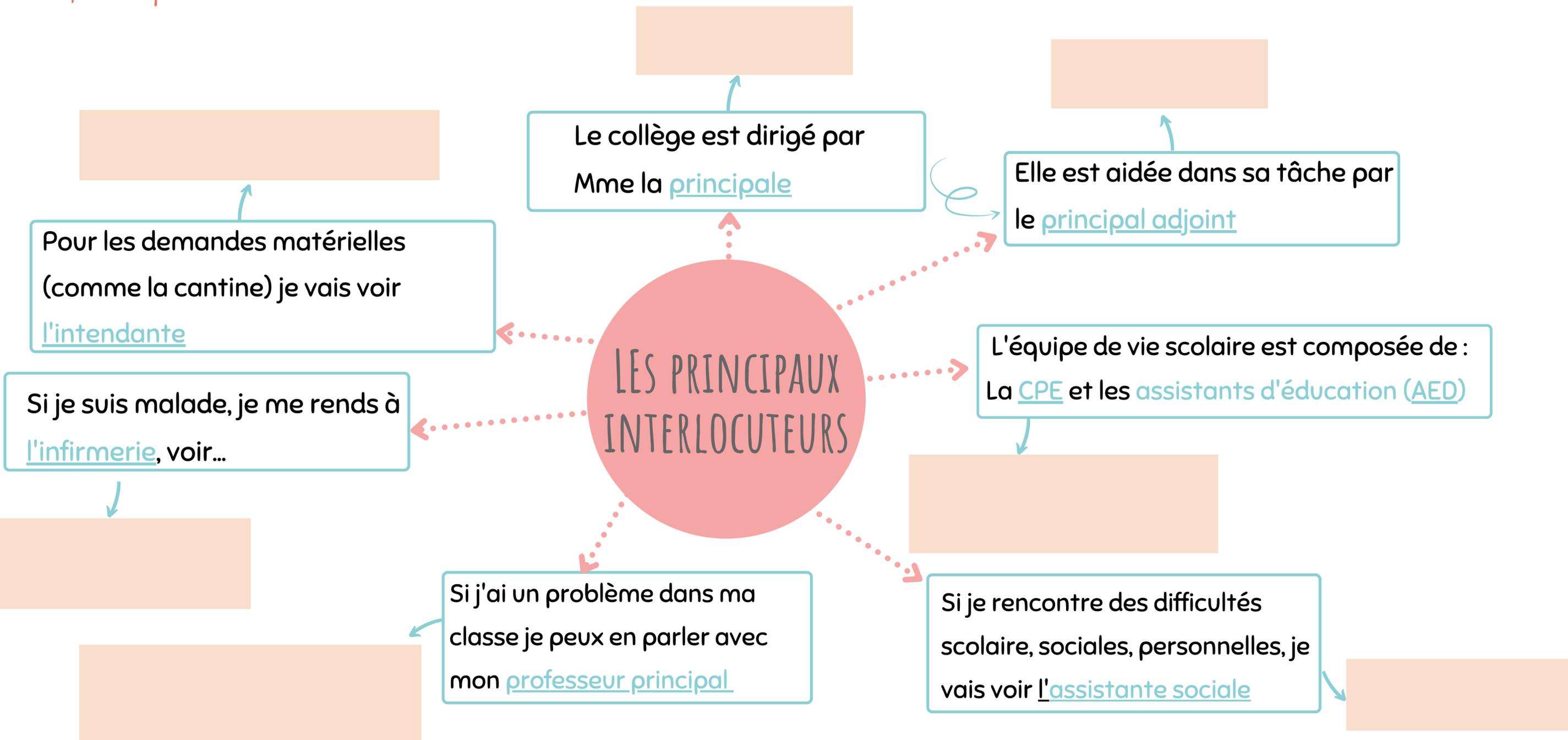
Peu rapide



Garantie de
transmettre toutes
les informations



Qui fait quoi au collège?





Vers qui me tourner si j'ai une question?



Ambiance de la classe

Professeur principal

Intégration dans la classe

Professeur principal
CPE

Bourses, cantine

Intendance

Difficultés scolaires

Professeur principal
CPE
Enseignants

Questions administratives

Secrétaire de direction

Conditions de travail

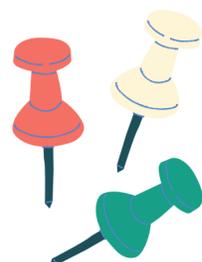
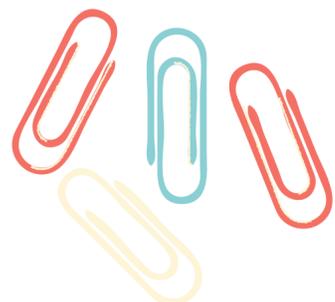
Professeur principal

santé

Infirmière
CPE

Problèmes familiaux

Assistante sociale
Infirmière
CPE





Plusieurs instances dans un collège...

Le conseil d'administration

Qui ? Les chefs d'établissement, la CPE, les représentants des personnels/ des parents/ des élèves, des élus locaux

Quand ? Min 3x / an

Quoi ? Vote pour : Le projet d'établissement, le budget, le règlement intérieur, toutes les décisions liées au collège

La commission permanente

Qui ? Un nombre réduit de représentants du C.A.

Un des deux délégués au CA sera élu pour siéger à la commission permanente.

Quand ? Min 3x / an

Quoi ? Prépare les dossiers relatifs aux questions qui seront traitées en CA.

Le conseil de classe

Qui ? Le chef d'établissement ou l'adjoint, le professeur principal, la CPE, la psyEN, les enseignants de la classe, 2 représentants des parents d'élèves/ 2 délégués de classe

Quand ? 3x / an

Quoi ? 1) Fait le bilan sur : l'ambiance de la classe, les résultats et les comportements des élèves
2) Fait des propositions concernant l'orientation de chaque élève

Le conseil de discipline

Qui ? - Le chef d'établissement et son adjoint, la gestionnaire, la CPE, les représentants élus des personnels/ des parents/ des élèves, la personne ayant réclamé le conseil, les éventuels témoins, délégués, enseignants, l'élève et ses responsables.

Quand ? le chef d'établissement convoque le conseil de discipline lorsqu'un élève a commis une faute grave.

Quoi ? 1) Les personnes racontent les faits et argumentent.
2) Le Conseil délibère à bulletin secret
3) L'élève et son représentant sont informés de la décision

La commission éducative

Qui ? chef d'établissement ou son adjoint, CPE, au moins 1 enseignant et au moins 1 parent d'élève → nombre réduit de représentants du C.A.

Quoi ? 1) Examine la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie du collège. 2) Recherche à y apporter une réponse éducative personnalisée.



Plusieurs instances dans un collège...

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS)

Qui ? Le chef d'établissement, la gestionnaire, la CPE, un représentant de la collectivité territoriale, 3 représentants du personnel, 2 représentants des parents d'élèves, 2 représentants des élèves.

Quoi ? 1) promouvoir la formation à la sécurité. 2) contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité au collège

La commission menu

Qui ? chef d'établissement ou son adjoint, élèves, représentants de parents d'élèves, représentants des enseignants, la Gestionnaire, l'infirmière, la CPE et le Chef de cuisine.

Quoi ? 1) recueillir les propositions constructives des convives sur la restauration scolaire
2) analyser les menus proposés pour la période à venir
3) mettre à plat d'éventuels problèmes liés à la restauration

La commission TICE

Qui ? Au moins un membre de la direction de l'établissement, des enseignants, un membre de la vie scolaire, la professeure-documentaliste, le référent TICE, un élève.

Quoi ? le groupe de pilotage aborde les questions liées au numérique dans le collège (ENT, outils numériques, pratiques pédagogiques liées au numérique...)

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)

Qui ? chef d'établissement ou son adjoint, CPE, l'infirmière, l'assistante sociale, des représentants des personnels enseignants, des parents, des élèves. Peuvent être associés des représentants de la commune, les personnes ressources représentantes des partenaires...

Quoi ? contribue à la mise en place de l'éducation citoyenne dans le collège en rendant l'élève responsable, autonome et acteur de prévention.

Organise des actions de préventions qui visent à favoriser le bien-être des élèves, leur sécurité et l'exercice de leur citoyenneté.

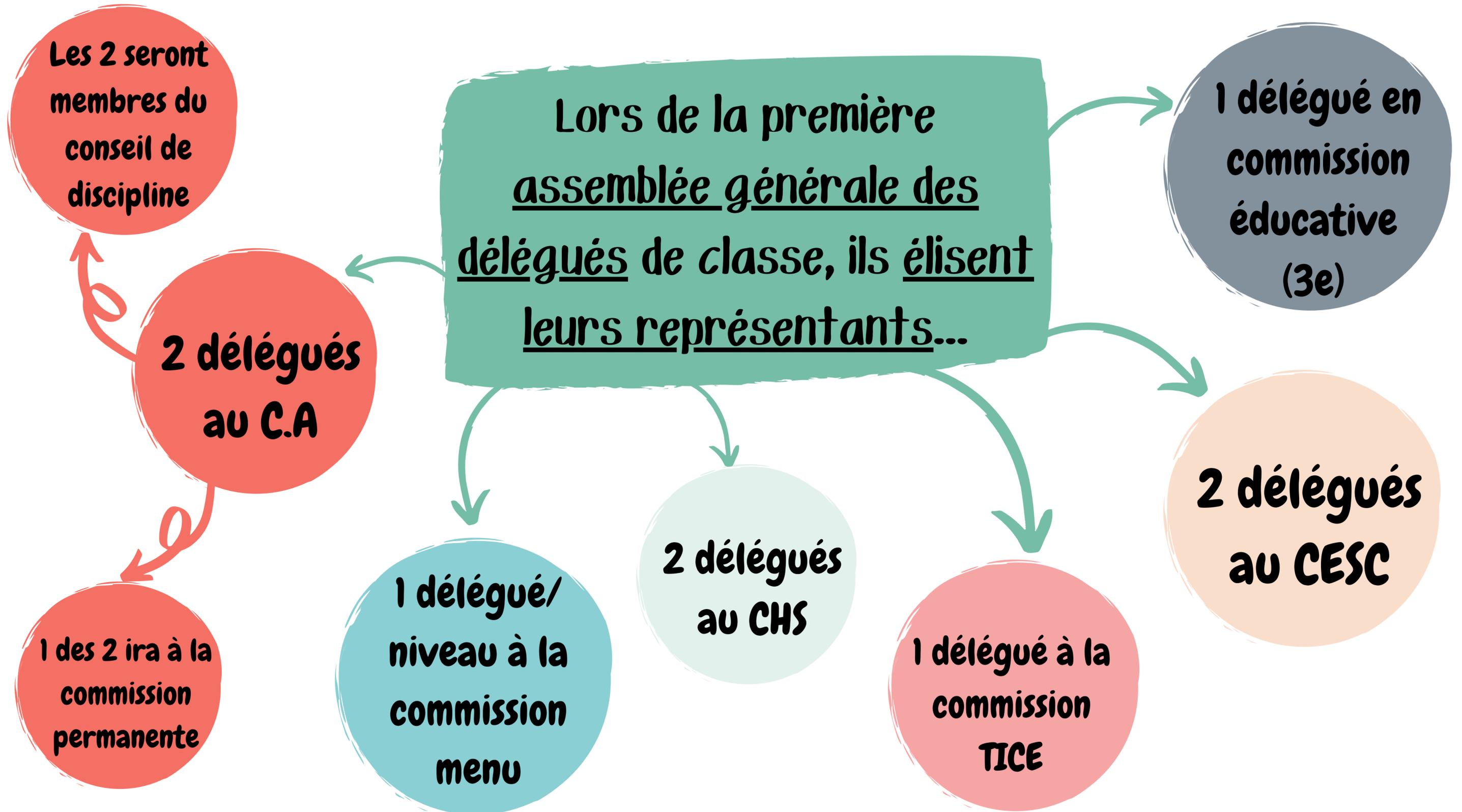
Le conseil de la vie collégienne (CVC)

Qui ? Tout personnel volontaire peut être membre du CVC, la CPE, 16 élèves max (4 de chaque niveau).

Quoi ? Le CVC fait des propositions dans le but d'améliorer le climat scolaire, les relations entre les élèves et avec les adultes. Le CVC met en place des projets. Il réfléchit à des activités sportives, culturelles, des sorties et moments de convivialité au collège.



Des délégués élus dans les instances



Le conseil de classe

Le conseil de classe est un moment privilégié dans la vie de ta classe car il réunit, autour d'une même table, tous les intervenants à un moment donné dans la classe, qu'ils soient adultes ou élèves.

Cette réunion a lieu à chaque fin de trimestre.

Ce conseil est présidé par le chef d'établissement ou son adjoint.

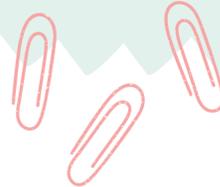
Sa composition

- Le principal ou son adjoint
- Les professeurs de la classe
- Le professeur principal
- La CPE
- La psychologue de l'éducation nationale (PSYEN), spécialisée en orientation
- 2 représentants des parents
- 2 délégués des élèves



Son rôle

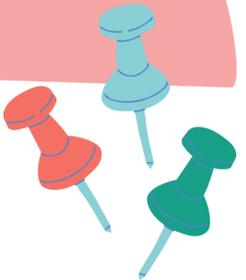
- Examiner les questions **pédagogiques**, notamment l'organisation du travail personnel des élèves
- Examiner la **scolarité** de chaque élève, en prenant en compte des éléments d'ordre éducatif, médical et social
- Emettre des **avis sur l'orientation** des élèves



Ton rôle de délégué

POUR ETRE UN DELEGUE EFFICACE A 100 %, tu ne seras véritablement efficace au conseil de classe que si tu possèdes des bonnes informations sur:

- Les **problèmes collectifs** (le climat scolaire, le travail scolaire, les relations entre élèves, avec les adultes)
- Les **problèmes individuels** (liés à la santé, la famille, la scolarité, etc.).



Le rôle du délégué en conseil de classe

Calendrier des conseils de classe de l'année

Trimestre 1 :

-----/-----

Trimestre 2 :

-----/-----

Trimestre 3 :

-----/-----



Ton intervention

En tant que délégué, tu as le droit de t'exprimer au conseil de classe.

Ton intervention est importante :

Elle peut aider les professeurs à comprendre les difficultés d'un de tes camarades.

Elle doit apporter à chacun des élèves de ta classe les avis et les conseils qui lui permettront de tirer le plus grand profit de son année scolaire

Attention

Ce que tu vas apprendre sur tes camarades, du fait de ta fonction de délégué, est confidentiel. Tu ne peux pas divulguer des informations qui sont personnelles.

Tu dois dire à chacun de tes camarades seulement ce qui le concerne.

Important



1. Lever la main pour prendre la parole
2. Articuler, parler suffisamment fort. Faire attention à son langage.
Ne pas discuter avec son copain délégué.
3. Respecter la politesse
4. Ne pas écrire tout ce qui se dit, noter l'essentiel et surtout écouter.
5. Se répartir la prise de notes (chacun des délégués note à son tour)



Avant le conseil : la préparation



La démarche essentielle à accomplir est la **consultation** de tes camarades de classe.

Pour cela 2 moyens possibles :

Une heure de vie de classe

Cette heure sera consacrée au futur conseil (ton professeur principal pour son organisation). Vous aborderez l'ambiance de la classe, les points positifs, les difficultés, ...)

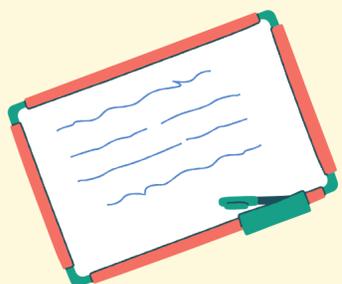
A la suite de la réunion ne pas oublier de faire une synthèse des points abordés.



Un questionnaire

A faire remplir par chaque élève quelques jours avant le conseil. Ce questionnaire sera confidentiel. Les délégués l'utiliseront éventuellement pendant le conseil, suivant les indications données par l'élève qui a répondu aux questions (questionnaire fourni dans le livret, demandez à faire des photocopies).





Le questionnaire pré-conseil de classe



Nom :

Prénom :

Cette fiche est à remettre aux délégués de classe avant le :/...../.....

Ton avis sur la classe :

Questions	Oui	Non	observations éventuelles
Y a-t-il une ambiance de travail dans la classe ?			
Y a-t-il de l'entraide entre les élèves ?			
L'organisation du travail (contrôles, EDT...) est-elle facile ?			
Y a-t-il des élèves qui perturbent ?			
Y a-t-il de bonnes relations entre les élèves et les enseignants ?			

Remarques :



Pendant le conseil de classe



Au début

Les professeurs vont parler de la classe en général...

Tu dois donner l'avis majoritaire de la classe à propos de questions qui concernent toute la classe (par exemple : opinion générale sur l'ambiance de la classe, sur l'emploi du temps à l'aide du questionnaire de préparation) et tu dois prendre des notes dans le tableau « ambiance de la classe »

Ensuite

Les professeurs vont discuter du cas de chaque élève de ta classe (de toi y compris)...

Lorsque tu as des informations concernant l'élève dont parlent tes professeurs (lorsque par exemple l'élève t'a fait part de ses difficultés, lorsqu'il t'a demandé d'expliquer certaines choses), tu dois demander la parole et communiquer ces informations aux professeurs.

Enfin

Les professeurs vont donner un avis, conseils à propos de l'élève dont vous venez de parler

Tu dois noter cet avis et ces conseils pour les transmettre plus tard à l'élève concerné à l'aide du tableau « conseil classe : appréciations individuelles »

Après le conseil de classe

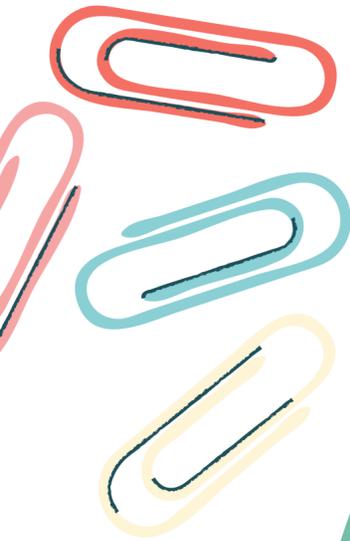
Le compte-rendu

Les 2 délégués font un compte rendu, soit oral, soit écrit à propos des questions générales abordées en conseil de classe (avec l'aide du tableau avis général et du professeur principal si besoin).

Ce compte-rendu peut être fait en classe, à la première heure de cours après le conseil, si le professeur concerné est d'accord.

En ce qui concerne les cas particuliers de chaque élève, on n'en parle évidemment qu'à l'élève concerné en évitant de déformer les faits vécus au conseil.





Merci pour ton engagement !

N'oublie pas que tu es entouré !

Si tu as besoin d'aide, n'hésite pas à te tourner vers ton professeur principal ou

Mme Leservoisier.

